



# VILLE de HOUDAN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DÉLIBÉRATION N° 2026-DEL-017

#### OBJET : Point 2. Détermination du nombre de postes d'Adjoints au Maire.

L'an deux mil vingt-six, le vendredi vingt mars, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville de HOUDAN, proclamés élus à la suite des élections municipales du 15 mars 2026, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, à l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Marie TETART, Maire sortant et sous sa présidence puisque étant le doyen d'âge des membres du conseil municipal.

**Dates de convocation :**  
16 mars 2026.

**Dates de publication :**  
16 mars 2026

**Nbre de conseillers en  
exercice :** 27

**Nbre de votants :** 27  
(26 présents prenant part au  
vote + 1 pouvoir)

**Secrétaire de séance :**

**Etaient présents :** TÉTART Jean-Marie, SAUL Monique, LEHMULLER Jean-Pierre, LIPCZAK Adeline, CABARET Gilles, LEBRUN Isabelle, BOUCAUT Jean-Baptiste, BOLAND Vanessa, BOURGOGNE Julien, BEAUSSART Magali, NOYON Lucien, SCHÉRER Anaïs, VEILLÉ Christophe, LEGUEDOIS Alexia, HAMELET Romain, GRUDLER Agnès, PASQUIER Hugo, VANHALST Stéphanie, LOOSVELDT Marie-Hélène, BELLON Loïc, ABOUCAYA Karine, DOLATABADI Serge, NOUVEL Glwadys, DIMANCHE Jean-Marc, GIMEL-HAMZA Marie-France, FOUNS Grégory.

**Etait absent :** DAMOTTE Stéphane (pouvoir à PASQUIER Hugo).  
M. LEHMULLER Jean-Pierre.

#### Le Conseil Municipal,

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, l'article L.2122-2,*

*Vu le résultat des élections municipales du 15 mars 2026,*

*Vu la délibération n° 2026-DEL-016 du 20 mars 2026 actant l'élection du Maire,*

**Considérant** que le conseil municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal,

**Considérant** qu'il convient de déterminer le nombre de postes d'adjoints au Maire,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,  
à l'unanimité des membres présents et représentés, soit 27 voix POUR**

**Article 1. : DECIDE** la création de 7 (sept) postes d'Adjoints au Maire.

A HOUDAN, le 23 mars 2026

Le Secrétaire de séance,  
LEHMULLER Jean-Pierre.

Le Maire,  
Jean-Marie TÉTART.



La présente délibération peut faire l'objet :

- d'un **recours gracieux** auprès du Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de la réception du recours équivalant, par principe et sauf exceptions, à une décision implicite de rejet en application de l'article L.411-7 du Code des relations entre le public et l'administration,
- d'un **recours contentieux** auprès du tribunal administratif de Versailles, notamment par voie électronique via l'application «Télérecours citoyen» accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité, ou à compter de la réponse explicite ou implicite du Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé, notamment dans les cas où un recours administratif préalable est obligatoire.

**De:** actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr  
**Envoyé:** lundi 23 mars 2026 14:30  
**À:** s2low@www.bl-echanges-securises.fr; Secrétariat - Ville de HOUDAN;  
backuptdt@berger-levrault.com  
**Objet:** ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte  
**Pièces jointes:** EACT--SPREF0781-217803105-20260323-43786.xml;  
078-217803105-20260320-2026\_DEL\_017-DE-1-2\_44350.xml



## Accusé de réception

Acte reçu par: Sous Préfecture MANTES-LA-JOLIE  
Nature transaction: AR de transmission d'acte  
Date d'émission de l'accusé de réception: 2026-03-23(GMT+1)  
Nombre de pièces jointes: 1  
Nom émetteur: HOUDAN  
N° de SIREN: 217803105  
Numéro Acte de la collectivité locale: 2026\_DEL\_017  
Objet acte: Détermination du nombre de postes d'Adjoints au Maire.  
Nature de l'acte: Délibérations  
Matière: 5.1-Election executif  
Identifiant Acte: 078-217803105-20260320-2026\_DEL\_017-DE

**Rapport d'erreur(s):**